

Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2022 13 mars, 17h30- 20h

Adhésions mettre en place une liste avec les adhésions à jour : Carol-Anne assure ce suivi.

Rapport d'activité 2021

Rapport financier

Propositions d'évolution du projet associatif validées ce jour suite à plusieurs rencontres et échanges préalables.

- Le terrain de Lèves devient une priorité pour l'association, pour permettre une activité collective régulière sur l'agglomération de Chartres. Besoin de faire un point avec les enseignantes de l'école de Lèves pour création d'un projet commun.
- Des propositions de rencontres et sorties informelles régulières pour répondre à une attente de nombreux membres de l'association.
- L'étude et la réflexion autour d'activités possibles d'éco-pâturage, organisées avec des partenaires, la mise en route connexe d'un poulailler mobile, actions éducatives qui favorisent le développement de la biodiversité.
- Le développement de la production de fruits et légumes, leur récolte, leur stockage, leur conservation, leur partage, cela sur plusieurs terrains animés par l'association sur le département.
- Les actions engagées au sein de la Fédération Eure et Loir Écologie pour la défense des espaces menacés par l'artificialisation (autoroute 154) et pour les grandes causes comme la dénucléarisation (organisation de débats sur cette problématique qui est un enjeu de l'actuelle élection présidentielle).

Évolution du Conseil d'Administration

Tous ces points ont été adoptés à l'unanimité des présents et des personnes qui ont donné pouvoir.

Relevé des échanges

Un terrain prêt de chez vous !

Les carburants augmentent, il faut trouver des activités près de chez soi !

Avec Sykadap, les terrains deviennent des centres d'action et d'attraction :

- Le terrain de Lèves, en premier lieu, sera le pôle d'attraction des prochaines semaines avec des travaux de mise en route d'un poulailler, la mise en culture potagère et fruitière, les

aménagements pour des temps de rencontres conviviales. Et une rencontre prochaine avec les instits de Lèves pour mise en route d'un projet commun se profile.

- Le terrain de Senonches où les brebis vont pâturer et qu'il faut clôturer, arborer en vue d'activités cidricoles à venir.
- Le terrain de Dancy, qu'il convient d'entretenir, avec les arrosages des arbres encore jeunes, pour favoriser l'enracinement profond et la reprise des boutures et quand les périodes sèches se prolongent. Une partie maraichère est aussi en cours de lancement ce printemps.
- Le terrain de Plancheville où des parties maraichères et arborées sont déjà installées et qu'il convient de faire vivre avec son poulailler que l'ont va aussi clôturer en hauteur (protection pour la grippe aviaire et confinement des volailles pour qu'elles n'aillent plus dans les potagers).
- Autre point abordé : Jérôme recherche un terrain pour y mettre sa tiny house – ***voir message de Jérôme en fin de CR***

Parmi les activités proposées, il va y avoir des activités en lien avec les animaux. L'éco pâturage est une voie nouvelle pour gérer des espaces verts et favoriser la bio diversité. La commune de Dammarie pourrait être un acteur de la promotion de ces pratiques. Le poulailler mobile est aussi une piste de diversification : contacts avec l'école maternelle de Maintenon, le Spij de Châteaudun, l'école maternelle Semmelweis de Dreux. Il faudra des volailles vaccinées avec certificat de vaccination à présenter.

Les liens avec les communes se tissent et s'étoffent : à St Piat, le groupe des sympiatiks réfléchit à des animations (fresque sur le climat, article à paraître dans l'écho sur la dynamique locale), au Gault St Denis, un groupe d'élus nous fait passer une communication pour notre Assemblée générale qui a eu bon écho chez les membres présents de sykadap : la volonté de travailler ensemble pour un mieux vivre en accord avec l'environnement est mise en avant. Nous échangeons aussi entre nous pour réaffirmer la nécessité de lieux collectifs de proximité animés par les habitants, de type café associatif (une visite au 16 à Crécy Couvé est à prévoir dès la réouverture saisonnière du lieu).

Parmi les activités passées de sykadap, celle qui a bien fonctionné durant deux saisons que fut la caravane climatik est revenue comme un attracteur pour plusieurs personnes : Laurent et Carol-Anne sont partants

pour remettre ça en route, un tour des terrains et des fermes partenaires avec activités à chaque étape est envisagé.

Des rencontres conviviales sont à programmer au fil des mois pour des occasions d'échanges, de rencontre, de réflexion. Le jeu des trames vertes et bleues pourra être un support d'une prochaine rencontre, de même que les débats organisés à la suite d'un film, comme nous allons l'expérimenter lors du festival Clap'Adap. Le Festival est aussi un axe de stimulation de la réflexion. A voir avec des partenaires pour une pérennisation de cette proposition après 2022.

Sykadap a soutenu dix actions diverses et variées en 2021 pour un montant total de 1500 eur. Nous comptons continuer à essaimer de la sorte, avec déjà un soutien prévu au projet d'habitat léger de Damien et Anne à la Hardonnière et la poursuite du soutien à notre partenaire de Massuères la ferme de la Métairie.

De nouvelles activités pédagogiques en réflexion avec une proposition sur les oiseaux destinés aux maternelles et cycle 2 et des supports pédagogiques d'accompagnement sur les activités d'éco pâturage et de poulailler mobile.

Concernant le Conseil d'Administration de sykadap, deux personnes sont volontaires pour le rejoindre dès cette année soit à titre de membre, soit à titre d'invité permanent.

Il s'agit de Sonia et Ghislaine qui présentent ci-après leurs motivations à rejoindre le CA :

« Lorsque l'on prend conscience que le dérèglement climatique devient un enjeu majeur de notre époque, on se sent bien seul. Le monde occidental continue à tourner, de plus en plus vite, comme si rien ne se passait. Et un jour, voilà que je découvre, grâce à une amie, Anne, l'association Sykadap, dont la raison d'être est « la promotion de changements personnels et communautaires reliés au changement climatique, par la diffusion de techniques et de connaissances, par l'expérimentation locale et par l'éducation populaire auprès de tous publics. » Vaste programme !....

J'ai trouvé là une grande famille, un bouillonnement d'idées, auxquels j'aimerai apporter ma pierre.

Comme le disait si bien Pierre Rabhi : « Toute conscience qui s'éveille et agit a déjà triomphé de la fatalité. Nous sommes toutes et tous invités, non pas à renoncer au monde, mais à mettre en commun nos talents et nos moyens pour le bâtir autrement ».

Ghislaine Pelletier

« J'ai découvert Sykadap grâce à Sylvie à qui j'avais fait part de mon envie de découvrir la permaculture.

Je cherchais, depuis quelque temps déjà, une association dans laquelle m'engager concrètement autour du climat.

Avec Sykadap, j'ai découvert des gens enthousiastes, bienveillants et surtout très actifs avec une myriade de projets différents autour de l'écologie au sens large.

J'ai enfin l'impression de faire parti d'un mouvement utile et tellement enrichissant autant sur le plan intellectuel qu'amical.

Merci Sylvie de m'avoir emmené avec toi, merci Bernard d'avoir créé cette association, et merci à tous les membres d'être si différents et tellement accueillant »

Sonia

Message de Jérôme concernant sa recherche de terrain pour sa tiny house qui doit arriver en mai prochain.

Il faut juste que le terrain soit accessible pour la déposer.

Je n'ai pas besoin de grand s'il le faut, 100 m² pourrait me suffire. Cette tiny fait 10m (avec « la flèche »), 8.40m *2.50m habitable, elle est autonome, mais peut être branchée sur le réseau d'eau et d'électricité si besoin. Elle est faite pour deux personnes.

J'y séjournerai quelques jours par semaine. Travaillant et habitant à Dammarie, je souhaiterais la mettre au plus proche de cette commune bien sûr, mais je peux élargir mon cercle de recherche évidemment.

En ce qui concerne le terrain, soit je paie un loyer, ou bien je l'entretiens et on s'arrange comme cela, ou je donne un coup de main pour autre chose ? Cela est à voir avec les propriétaires.

Administrativement, une fois posée sur un terrain, **pour moins de trois mois**, il ne faut pas d'autorisation de la mairie, **au-delà** de 3 mois il faut juste un accord préalable de la mairie, je me charge de cette démarche.

Voici mes coordonnées : 06 16 16 16 31 jerome.couasme@sfr.fr